

Le temps des fêtes

La magie de Noël

PAR BENOÎT PILOTTE

Nous en sommes à quelques jours d'une nouvelle année. Vient avec sa venue l'occasion de festoyer en bonne compagnie. Pour la majorité d'entre nous, le temps des fêtes est effectivement synonyme de rassemblement avec la famille, de bonne bouffe, de chaleur, d'un peu d'alcool et de présents. Mais qu'en est-il pour les minorités culturelles nouvellement arrivées au pays ?

C'est avec cette préoccupation que j'ai rencontré Javier, un Colombien nouvellement arrivé à Sherbrooke. À mon avis, il est trop simpliste de croire que cette période de l'année est joyeuse pour tous et que nous pouvons célébrer sans aucun remords. En effet, si à la base, mon investigation avait la prétention de faire ressortir ce que signifie pour un nouvel immigrant la fête de Noël et comment elle est vécue à l'extérieur du Canada, il en aura rapidement résulté une réflexion sur le sens de cette période de l'année et des valeurs qui y gravitent.

À cela, il faut rattaché l'isolement que vivent bien des gens, personnes moins fortunées ou immigrants, ici même dans notre ville, notre quartier, voire notre rue. Cet isolement s'intensifiera davantage lorsque sonneront les douze coups de minuit. Avec eux résonnera une nostalgie marquée par la froideur de l'hiver. Il est facile de s'imaginer une personne, seule et loin des siens, vivre d'intenses émotions de solitude...

Le Noël colombien

Pour bien comprendre la réalité du nouvel arrivant, il faut remonter à Noël, dans son pays d'origine. En Colombie, pays à majorité catholique, Noël est bel et bien fêté mais on observe une différence de taille, celle du partage incon-

ditionnel. Le climat aidant, le gros des festivités a lieu dans les rues. Dans les jours précédents, les gens auront pris soin de préparer la nourriture faite de *tamales*, *natillas* et *buñuelos*, tandis que les rues seront décorées de papiers et de tissus de toutes sortes et toutes couleurs, et certains arbres, décorés et/ou illuminés. Les gens de la communauté et les familles participent à toute cette préparation. Lorsqu'arrive Noël, la famille sera réunie sous un même toit, ou dans la rue, avec alcool et musique. La culture hispanophone est à la danse et cette fête ne fait pas exception ! Si l'influence occidentale se fait sentir par la présence de présents, l'accent reste mis sur le partage d'alcool et de nourriture, de sourires.

Vos amis sont nos amis

Cela va au-delà des frontières familiales et s'adresse aussi aux voisins, aux amis des voisins, et aux amis de leurs amis ! Les festivités durent toute la nuit et se poursuivent le lendemain sous forme d'escapade à la rivière ou de dégustation d'un barbecue. La même rengaine recommence au jour de l'An, avec, cette fois, la réalisation d'épouvantails confectionnés à l'aide de tissus et de détritrus de toutes sortes. Ces épouvantails, appelés *Años Viejos*, connaîtront un court destin : ils seront brûlés à minuit pile.

L'idée n'est pas de tracer le parallèle avec notre culture québécoise. Tous en savent beaucoup sur le sujet. Cependant, l'occasion invite à nous rappeler qu'ici, alors que Noël est d'abord et avant tout, une fête familiale, les nouveaux immigrants sont souvent seuls, éloignés de leur famille et ne possèdent pas encore un grand réseau. Pour Javier, le Noël ici est donc empreint de nostalgie.

Parce qu'au-delà des nôtres, il y a les autres...

S'il tentera de reproduire une teinte de sa culture avec d'autres arrivants de sa région, il n'est certes pas assuré de retrouver la magie d'autrefois. Il se sentira triste lorsqu'il décrochera le téléphone pour adresser aux siens, à des milliers de kilomètres, des vœux de bonheur et émettre le souhait d'une proximité presque illusoire. Pour Javier et pour beaucoup de ses semblables, notre manière de vivre Noël avec nos traditions (nourriture spéciale, musiques et rigodons uniques), en famille « de souche et de sang », leur semble inaccessible. En effet, comment peuvent-ils avoir accès à ces moments réconfortants qui se vivent derrière des portes closes ?

Alors, si j'avais un souhait à émettre pour ce Noël, il s'adresserait aux gens de Sherbrooke pour qu'ils accueillent dans leur demeure, une personne immigrante qui désire ardemment faire partie de notre grande famille. Ouvrir nos portes, ouvrir notre cœur, voilà la magie de Noël. Parce qu'au-delà des nôtres, il y a les autres...



BERGER

Joyeux Noël
 Bonne et
 Heureuse
 Année 2006

L'équipe de rédaction

ÉDITORIAL

Projet de loi 124 et CPE

Avancer en arrière

Depuis fort longtemps, le Québec se démarque des autres provinces canadiennes au niveau culturel et social. Avec le projet de loi 124 sur la réforme des services de garde, notre « société distincte », socialement, risque de perdre d'autres plumes et de « distincte », il ne restera plus bientôt que le vague souvenir d'une société qui s'est fait elle-même hara-kiri, et ce, par l'entremise de ses « élites » politiques.

Ce projet de loi a été présenté par la ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, Carole Thériault. L'Association québécoise des centres de la petite enfance (CPE) a réagi en exigeant de la ministre qu'elle retire son projet de loi et qu'elle engage, à la place, un véritable dialogue avec ses représentants. La réforme proposée inquiète au plus au point les travailleurs et travailleuses des centres de la petite enfance, des milliers de parents de même que des organismes œuvrant dans le milieu scolaire. Plusieurs craignent ses effets pervers qui ouvrirait la porte encore plus grande au privé et réduirait les services éducatifs pour favoriser les services de gardiennage. D'ailleurs, une pétition signée par plus de 200 000 personnes a été remis à la ministre.

Ce mécontentement généralisé est compréhensif. Rappelons-nous que les « garderies populaires » sont nées des besoins mêmes de la population dans les années 1970. Ce modèle de prise en charge par les parents et la collectivité s'est transformé, en 1996, en CPE. C'était l'arrivée des « garderies à 5 \$ subventionnées par l'État ». Jusqu'à ce jour, on peut constater que ce modèle demeure encore la meilleure forme d'organisation et plusieurs études internationales l'ont démontré, provoquant même la « jalousie » de plusieurs provinces au Canada.

Services de garde « éducatifs »

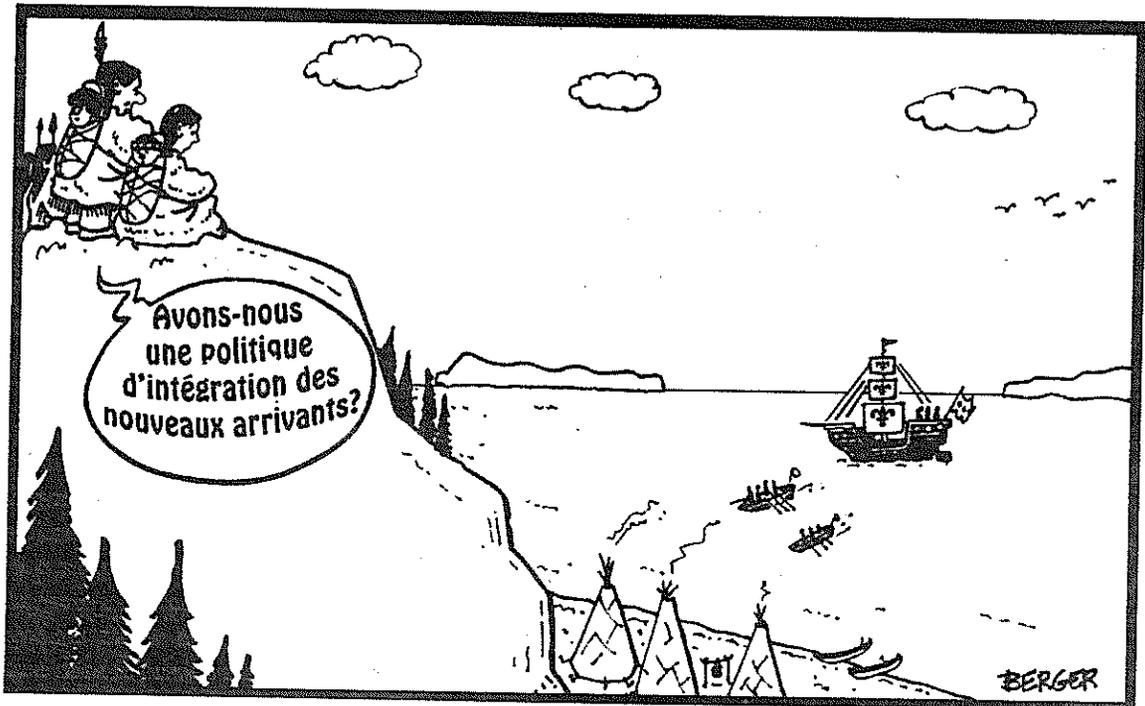
Les changements proposés par le projet de loi 124 reposent sur trois points essentiels et, s'ils sont adoptés, modifieront à tout jamais l'orientation pédagogique et de prévention des CPE. Le premier touche à leur orientation : on passerait d'un concept de service éducatif aux enfants à une simple notion de service de garde éducatif, ce qui signifie que l'on s'occuperait des enfants pendant que les parents seraient au travail. Le second s'attaque aux structures du réseau. Actuellement, le réseau est mixte : 84 % des places se retrouvent dans les CPE et les milieux familiaux contre 16 % en garderies privées à but lucratif. Avec la réforme, on passerait à un réseau triple qui serait réparti ainsi : 40 % des places dans les CPE, 16 % dans les garderies privées à but lucratif et 44 % gérées par des bureaux de coordination du milieu familial qui pourraient être gérés par n'importe quel type d'entreprise désignée par la ministre. Enfin, troisièmement, une bureaucratisation des pratiques, ce qui revient à dire que les normes régissant le réseau des CPE basées sur un partenariat entre l'État et les acteurs du milieu (éducatrices, parents, etc.), disparaîtraient pour donner place à un État qui posséderait tous les pouvoirs pour déterminer la gestion des ressources humaines, matérielles et financières.*

Du virage ambulatoire au gardiennage à la chaîne

ENTRÉE LIBRE appuie les CPE dans leur lutte pour la préservation de leur réseau éducatif et communautaire et s'inscrit contre le projet de loi 124 qui favorise la prise de contrôle de leur gestion par l'État et la commercialisation des services de garde en milieu familial. Vous en doutez ? Voici des exemples. Depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, on a vu le nombre de places en garderies commerciales augmenter de 30 % (les subventions gouvernementales ont suivi) et une entreprise de l'arrondissement de Mont-Royal (The Mad Science Group) à Montréal a déjà ouvert quatre garderies au Québec et souhaite en ouvrir une dizaine (toujours avec l'aide du gouvernement Charest). La suite est facile à imaginer !

PAR L'ÉQUIPE DE RÉDACTION

* Association québécoise des centres de la petite enfance



Une question d'actualité en cette fin d'année 2005 où nous n'avons pas encore trouvé réponse...

Billet

Santé globale et politique

PAR CAROLE GASCON

Voilà un terme de plus en plus utilisé : santé globale. Un concept qui, entre autres effets, tend à améliorer l'approche de notre médecine occidentale dite traditionnelle. Nous reprochons souvent à cette dernière de considérer l'être humain par son corps seulement et en pièces détachées. Le terme santé globale concerne l'état physique, émotionnel et psychique. Par conséquent, il prend en considération plusieurs aspects de vie qui influencent l'état général d'une personne. Parmi les besoins les plus souvent identifiés, nous trouvons l'alimentation, l'exercice physique, l'environnement sain, les loisirs et les médecines douces lorsque nécessaires.

Il y a toute une panoplie de thérapies d'épanouissement personnel. Plusieurs d'entre elles ont des approches de grande qualité mais sont accessibles à des prix souvent exorbitants. Comme dans bien des domaines, ce qui est bénéfique devient souvent un sujet d'exploitation commerciale. On assiste alors à une consommation effrénée d'objets et de services qui se transforme en industrie de l'ésotérisme. Une diversité incroyable de produits semblent tous indispensables dans la pratique de ces méthodes. Une multitude d'écoles, de cours indépendants, de stages ponctuels et de voyages initiatiques ont vu le jour comme autant de religions. Il semble aussi que tout ce qui

sonne ésotérique soit attirant comme l'exotique paraît l'être. Pour sauver leur peau, on dirait que les gens sont prêts à payer bien cher et à y consacrer une grande part de leur énergie.

L'individualisme

Toutefois, je ne rejette pas la santé globale comme mode de vie et je crois qu'elle doit inclure plusieurs genres d'intérêts, dont l'aspect politique de notre vie en société. J'ai constaté, qu'en général, les personnes qui s'intéressent à ces thérapies d'épanouissement personnel prônent l'individualisme. Cet état de fait est fortement suscité dans bien des écoles de pensée et est même profitable à ceux et celles qui

veulent garder le pouvoir financier sur notre bout de terre, voire sur la planète entière.

On oublie que de porter attention à l'individu n'exclut pas la collectivité. La société est aussi un lieu propice au travail sur soi. L'un n'exclut pas l'autre. L'information en général est un atout. Que dire de l'information dite politique ? La santé globale ne saurait s'en passer. La politique teinte tous les aspects de notre vie. S'en informer pour exercer des choix adéquats afin d'améliorer nos conditions de vie en général devrait faire partie de nos priorités et, pas seulement nos conditions de vie personnelles mais également celles de tous les êtres humains !

ENTRÉE
LIBRE

187, rue Laurier, local 317
Sherbrooke (Québec)
J1H 4Z4

Tél. : (819) 821-2270
entree@aide-internet.org

Tirage : 9000

Équipe de rédaction
Yanick Bilodeau
Annie Chouinard
Louise Daigle
Claude Dostie Jr
Annie Forest
Carole Gascon
Normand Gilbert
Benoît Pilote
Valérie Provost

Mise en page
Louise Daigle

Correction
Louise Daigle
Carole Gascon

Caricature
Pierre Berger

Collaboration
Robert Léo Gendron
Micheline Plante
Denis Poudrier
Mélanie Tremblay

Éditeur : La Voix Ferrée

Impression : The Record

Graphisme de la nouvelle maquette :
Graphiq Illustration

Distribution : Publi-Sac Estrie

Poste publication : Enrg. 7082

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2005
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Territoire de distribution gratuite
délimité par les rues Queen au nord,
Saint-Joseph au sud, Le Phare à
l'ouest et par la rivière St-François.

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

Distribution Assurément AVDA

Gouvernement du Québec
Ministère de la Culture
et des Communications

Rpm

Consommer... sans illusion !

PAR SANDY TREMBLAY

Dernièrement, l'ACEF Estrie a lancé officiellement son nouvel outil de prévention en matière de consommation responsable. C'est une brochure de 40 pages intitulée *Consommer... sans illusion !* et qui s'adresse à tous les jeunes en période « d'autonomisation », dont la gestion du budget devient primordiale, puisque leurs responsabilités financières se multiplient. Ces jeunes âgés entre 16 à 25 ans en sont souvent à leur première location d'appartement, leur première carte de crédit, leur première voiture... Elles/ ils ont besoin d'être accompagnés s'ils veulent éviter les pièges de la consommation.

Dans le cadre de notre programme jeunes et consommation, nous avons déjà rencontré près de 1000 jeunes avec qui nous avons discuté de leurs besoins essentiels (logement, transport, énergie, alimentation...). Ils ont accepté de nous partager leurs expériences. Nous avons ainsi réalisé que ces jeunes sont vulnérables, car inexpérimentés.

Des pièges

Nous avons entendu de nombreuses histoires concernant des contrats de téléphones cellulaires ou d'autres biens qui démontrent que plusieurs jeunes ne prennent pas le temps de lire un contrat avant de le signer. D'autres nous ont raconté leurs déboires concernant la location de leur premier appartement : difficultés de payer les comptes, logements mal entretenus, discrimination... Évidemment, ces genres d'incidents ont des répercussions sur leurs budgets ; ce

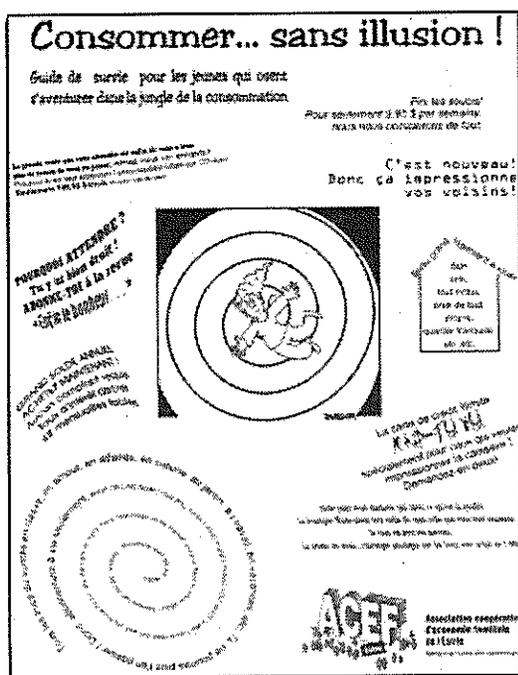
qui nuit énormément à une période où les besoins et caprices sont nombreux mais les revenus, eux, minimes.

Nous avons développé une approche globale qui en plus de démystifier ce que l'on doit minimalement savoir avant de partir en appartement, vise une compréhension beaucoup plus large des conséquences de la consommation. Ainsi, nous analy-

sons avec les jeunes les incitatifs à la surconsommation qui les entourent tels la publicité, les modes, le crédit...

Vous savez qu'à chaque jour, nous sommes en contact avec plus de 1500 publicités, autant

à la radio qu'à la télévision, sur les vêtements ou sur les voitures... Les jeunes représentent tout un marché à conquérir pour les entreprises et celles-ci usent de toutes les stratégies de fidélisation pour s'accapa-



Source : ACEF, Couverture de la Brochure

Une brochure « à consommer » sans se faire d'illusion sur l'art de la consommation.

rer cette part du marché. Nous voulons mettre les jeunes en garde contre tout cela.

Dans nos ateliers, nous abordons également les conséquences personnelles, sociales et environnementales de la surconsommation à l'échelle planétaire. Tout cela nous amène à la conclusion que la consommation responsable n'est pas réservée qu'aux environmentalistes vivant la simplicité volontaire, mais aussi à tous les gens qui ont à cœur de respecter leur budget et de ne pas surexploiter les ressources naturelles et humaines de notre planète. Cela inclut de modifier, entre autres, certaines habitudes de consommation, mais également d'oser se plaindre lorsque nos droits en tant que consommateurs et consommatrices ne sont pas respectés.

Ces ateliers sont très appréciés par les jeunes. Nous les offrons gratuitement à différents groupes (écoles secondaires, Cégep, Université, carrefours jeunesse-emploi, etc.). Puisque notre approche semble rejoindre les jeunes, nous avons décidé de rassembler le contenu de nos rencontres dans une brochure, agrémentée de dessins amusants de Pierre Berger. Celle-ci est présentement en vente à l'ACEF au coût de 2 \$. Vous y retrouverez également les références des ressources locales publiques et communautaires. Pour commander des exemplaires de la brochure *Consommer... sans illusion !* ou pour obtenir plus de renseignements, contactez-nous au (819) 563-8144 ou passez nous voir au 187, rue Laurier, bureau 204, à Sherbrooke.



Photo : Journal Le Collectif

Première distribution de bouffe solidaire au salon étudiant de l'AGEFLESH. Déjà, l'activité est un succès et les quantités de nourriture insuffisantes pour le nombre de personnes qui s'y présentent.

Monopole alimentaire à l'UdeS

Étudiantes et étudiants contre Chartwells

PAR VALÉRIE PROVOST

Depuis maintenant deux mois, des étudiantes et étudiants de l'Université de Sherbrooke se battent concrètement contre le monopole alimentaire détenu par la multinationale Compass Group sur le campus. En effet, sa filiale Chartwells - Collèges et Universités -, a signé, il y a un an et demi, un contrat d'exclusivité de cinq ans avec l'Université, ce qui empêche tout autre individu ou toute autre compagnie de vendre ou de donner de la nourriture à l'intérieur du campus.

Des membres du Collectif pour une université libre (CUL) ont donc pris l'initiative de dénoncer ce monopole en distribuant de la nourriture chaque mercredi juste à côté du casse-croûte Chartwells de la Faculté des lettres et sciences humaines. Selon le contrat d'exclusivité, cela est illégal. « L'administration de la faculté et celle de l'Université nous ont menacé-e-s de représailles si on continuait la distribution de bouffe solidaire », explique

Émilie Breton, une des membres du CUL. « Mais ça ne nous a pas empêché-e-s de continuer. » Effectivement, au moment de mettre sous presse, le Collectif avait déjà effectué sa 9^e et dernière distribution de la session, et ce, sans qu'aucune menace n'ait été mise à exécution.

Ce que veulent les étudiantes et les étudiants, c'est éviter le plus possible que des entreprises privées, surtout des multinationales comme Com-

pass Group, n'en viennent à prendre la place de la collectivité au sein de l'Université.

Les revendications

« Chartwells est bien ancrée à l'Université de Sherbrooke », fait remarquer Émilie Breton, « elle finance une partie du transport en commun, qui est gratuit pour les universitaires ; elle donne de l'argent à la Fondation Force de l'Université ; elle commandite plein de projets étudiants ; elle a les contrats alimentaires de tous les événements qui se tiennent sur le campus... » C'est le droit de choisir que revendique le Collectif pour une université libre : le droit de choisir comment se nourrir et à qui donner son argent, certes, mais surtout le droit de choisir le genre de

milieu dans lequel la population étudiante vit chaque jour.

C'est d'ailleurs pourquoi l'Association générale des étudiantes et étudiants de la Faculté des lettres et sciences humaines (AGEFLESH) a adopté, dans une assemblée générale réunissant un nombre peu habituel d'étudiantes et d'étudiants, une proposition exigeant un café étudiant coopératif dans la Faculté. « L'assemblée a également adopté une proposition demandant à ce que l'association étudiante offre, en attendant la mise sur pied du café, des alternatives au monopole de Chartwells. C'est ce que fait le CUL avec les bouffes solidaires », mentionne Émilie Breton. Si on en croit le nombre croissant de personnes qui se rendent à la distribution (plus d'une centaine chaque mer-

credi, de différentes facultés), les commerçants qui soutiennent le projet avec des dons de nourriture (Ferme Ste-Catherine, Ferme Sanders, Vergers Les jardins de pommes, La mie de la couronne) et les autres institutions scolaires qui mènent des luttes semblables (Université Laval, Université Bishop's, Université de Calgary), l'intrusion du privé dans le système d'éducation est quelque chose qui préoccupe particulièrement les gens, du moins dans le domaine de l'alimentation.

« C'est pourquoi le Collectif pour une université libre n'entend céder à aucun chantage et promet de continuer, dès janvier, ses distributions solidaires tant et aussi longtemps qu'un café, tel que souhaité par la majorité, n'aura pas été mis sur pied », conclut Émilie Breton.

MÉDIA

Concentration, monopolisation Surexposition médiatique

Au lendemain du dépôt du premier rapport Gomery sur le scandale des commandites, la surexposition médiatique a atteint son apogée. Pour la seule journée du 2 novembre, le quotidien *La Presse* a consacré 41 articles à son traitement. Pour cette même journée, l'ensemble des médias québécois ont accordé 18,3 % de leur espace ou de leur temps d'antenne à ce dossier. Selon la firme Influence communication, qui scrute les publications des médias de façon quotidienne, il s'agit d'un record inégalé depuis novembre 2001, date du début des bombardements des États-Unis contre l'Afghanistan ; l'ancien record, détenu par la couverture du début des hostilités en Irak en 2003, s'était emparé de 15,1 % du contenu médiatique. Par ailleurs, la nomination du pape Benoît XVI le 25 avril 2005 avait atteint un poids média de 11,3 %.

La tendance se maintient

De façon générale, une nouvelle d'importance majeure accapare moins de 5 % du contenu médiatique. Même une semaine après la publication du rapport Gomery, son poids média était encore supérieur à celui d'une nouvelle de haute importance, atteignant un sommet de 8,43 %. Plus largement, depuis 2002, le scandale des commandites a fait couler beaucoup d'encre ; ainsi « entre 2002 et 2005, [excluant la journée du 2 novembre], il s'est écrit, sur le sujet, 10 954 articles de journaux au Québec et 44 872 articles ailleurs au Canada ». Sur le marché canadien, 5 % de l'ensemble des nouvelles publiées sur Internet dans les premières 24 heures après la sortie du rapport Gomery a été consacré à ce dossier. Finalement, on remarque que d'autres événements ont également connu leur part de succès au cours des dernières semaines. Par exemple, dans la semaine du 8 novembre, la course à la direction du Parti québécois a accaparé 4,17 % de l'espace médiatique et les élections municipales simultanées dans l'ensemble du Québec, 2,16 %.

Monopole médiatique

D'une part, ces résultats illustrent l'émancipation du phénomène de la monopolisation médiatique et, d'autre part, le phénomène toujours grandissant de la concentration des médias. Ces phénomènes ont pour conséquence de restreindre la couverture médiatique à quelques sujets d'actualité. Bien qu'elle soit souvent d'intérêt majeur pour la population, cette surexploitation médiatique s'accapare un espace médiatique qui pourrait être davantage consacré à des nouvelles tout autant pertinentes ; de plus, elle minimise le traitement d'autres nouvelles d'une aussi grande importance. Le CRÉMI considère que le fait de monopoliser l'information et de favoriser la concentration de la presse nuit de plus en plus à la diversité de l'information. Il serait donc préférable que l'on revienne à un équilibre plus marqué dans le traitement médiatique actuel de l'actualité qui n'est, en fait, que le reflet de la monopolisation de plus en plus grande des médias. Ce n'est sûrement pas pour rien que surexposition rime avec monopolisation !

PAR ANNIE FOREST • CRÉMI

Sources : *Le Devoir* et *La Presse*, 3 novembre 2005
<http://www.infopresse.com> <http://influenceinteractive.com>

CRÉMI

Collectif Régional d'Éducation
sur les Médias d'Information

Visitez notre site web
www.aide-internet.org/cremi

Pour information : 346-0101

Élection municipales 2005

Jean Perreault élu par 24 % de la population inscrite !

PAR NORMAND GILBERT

Même si les dernières élections municipales étaient une première historique, en ce sens qu'elles se sont tenues en même temps partout au Québec, il semble que cela n'a pas stimulé les électrices-électeurs à voter davantage. Le taux de participation est un des plus bas enregistrés ces dernières années et Sherbrooke ne fait pas exception avec un taux d'environ 45 %. Pourtant, comme nous le soulignons dans un numéro précédent, plusieurs questions importantes pour le « quotidien » des gens ainsi que pour le développement de la communauté à long terme, découlent de politiques et règlements sous la responsabilité des municipalités.

Comme tout le monde à Sherbrooke, l'on ne peut que constater l'élection de Jean Perreault à la mairie, et ce, malgré sa relative représentativité. Nous nous garderons de blâmer les personnes qui « osent » se présenter à des élections quelles qu'elles soient (fédérales, provinciales, municipales ou scolaires), puisque celles-ci participent à alimenter la vie politique et les débats sociaux. Nous interpellons les citoyens et citoyennes qui n'ont pas posé un geste qui demande peu de temps peu et qui contribue à une meilleure représentativité. Bien sûr, il serait facile de justifier cet état de fait (nous pourrions y contribuer aisément) mais, fondamentalement, n'est-ce pas là une façon facile de se « défilier » de ses responsabilités ?

L'appui réel

Sur les résultats à la mairie de Sherbrooke, on constate que l'appui réel à Jean Perreault se situe qu'à 23,7 % des électrices et électeurs inscrits sur la liste électorale (25 687 sur 108 273), excluant les bulletins rejetés. N'oublions pas que plusieurs personnes en âge d'exercer leur droit de vote sur le plan municipal, ne prennent même pas la peine de s'inscrire. Nous pouvons en déduire que le pourcentage réel de la population ayant soutenu Jean

Perreault est en-dessous de ce 23,7 %. Il serait intéressant et révélateur d'effectuer le même type d'analyse pour chacun des arrondissements.

Un peu de positif...

Un élément porté depuis plusieurs années par certains organismes (particulièrement des groupes de femmes), est la place des femmes dans les différents lieux de représentation, dont les conseils municipaux. À cet effet, la représentation féminine en Estrie



a un peu progressé passant de 126 à 141 conseillères et son augmentation de 12 % est un signe encourageant même s'il demeure encore faible avec un taux d'environ 26 %. À la mairie, le pourcentage de femmes est demeuré le même, c'est-à-dire 13 %. À Sherbrooke, cinq (5) femmes occupent des postes de conseillères sur 19 postes.

Un autre élément positif est la venue de plusieurs jeunes lors des élections municipales de novembre. Arrivée un peu

sur le tard, leur présence a eu le mérite de relancer certains débats et d'interpeller des candidats et candidates sur leur bilan politique des quatre dernières années.

Pistes de réflexion

À la lumière de ces données, il nous apparaît qu'un débat s'impose sur le type de démarche électorale appliquée au Québec. Dans l'optique d'une présence de partis politiques sur la scène municipale, (particulièrement quand les villes deviennent de plus en plus importantes en terme de population et que les élections municipales se teindront dorénavant partout en même temps au Québec) ne devrait-on pas appliquer la représentation proportionnelle et réserver un poste pour la personne porte-parole (ou cheffe) du parti d'opposition ?

De même, ne serait-il pas temps de mettre les questions démocratiques (politique et électorale) à l'agenda de la formation des élèves du secondaire et du Cégep ? Ne devrait-on pas effectuer plus d'éducation et de sensibilisation auprès du public sur ces questions ? Sans prendre position, il semble évident qu'il est nécessaire de procéder à une démarche de réflexion devant aboutir à une réforme de notre façon d'exercer notre droit de vote.

Malgré les promesses et les beaux engagements électoraux pris par nos élues/élus municipaux, la population et les différents organismes du milieu sherbrookoise se doivent d'être vigilants face aux décisions qu'ils prendront, particulièrement sur les questions sociales (pauvreté, violence, logement social, etc.), et ce, tout en respectant la volonté des citoyennes et des citoyens...

LA TABLE RONDE DES
MVP
DE L'ESTRIE

187, rue Laurier, local 314
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 566-2727
Télécopieur : (819) 566-2664
Courriel : trovepe@aide-internet.org

LE MOUVEMENT POPULAIRE

- Des ressources à découvrir
- Des alternatives à offrir
- Une force en devenir

Vietnam et Irak : même combat ?

PAR CLAUDE DOSTIE JR

Depuis le début de la guerre en Irak, en mars 2003, il est tentant de tracer un parallèle entre le conflit irakien et celui qui s'est déroulé en Asie du Sud dans les années 1960 et 1970. Ce dernier est évidemment synonyme d'« embourbement » et d'une certaine forme de décadence de la puissance américaine ; ce qui n'est pas étranger au désir qu'ont les opposants à l'aventure irakienne d'assimiler les deux conflits. Cela dit, même s'il demeure pour le moins hasardeux de les comparer, l'un peut nous en apprendre sur l'autre. Le conflit qui avait mobilisé une génération donne sa place à une guerre qui laisse cyniques les activistes de cette même génération, sans parler de leurs enfants...

Tout d'abord, il serait ridicule d'essayer de comparer les chiffres concernant les victimes civiles et les soldats morts au combat. La guerre du Vietnam, dans laquelle les Américains sont entrés véritablement en 1965, avec près de 200 000 hommes, avait déjà tué plus de 10 000 soldats à la fin de 1967. Elle aura réclamé au total 58 148 Américains et Américaines lorsque les dernières troupes quitteront en mars 1973.

L'ampleur du combat vietnamien

L'ampleur du combat qui s'est déroulé au Vietnam (ainsi qu'au Cambodge, en Thaïlande et au Laos) est sans commune mesure avec le conflit en Irak qui est beaucoup plus circonscrit et implique, jusqu'ici, moins d'acteurs. Au plus fort de la guerre, l'armée américaine se battait contre plus d'un million de Nord-Vietnamiens, aux côtés, disons-le, d'autant de Sud-Vietnamiens. Aujourd'hui, la résistance en Irak est évaluée, au mieux, à quelques dizaines de milliers. Et les victimes civiles sont éva-

luées en Irak à près de 100 000 tandis qu'on parle plutôt de millions (deux à quatre) pour le conflit sud-asiatique.

Ces différences peuvent-elles expliquer pourquoi l'opposition à la guerre en Irak n'a pas encore atteint l'envergure de celle de la guerre au Vietnam ? Après tout, Bush a réussi à se faire réélire, ce que Lyndon Johnson, après deux ans d'« embourbement » en Asie, a cru impossible (et l'a porté tout simplement à ne pas se porter candidat à sa réélection). Même si les manifestations du printemps 2003 étaient fort imposantes, elles se sont vite essouffées. Pourtant, après à peine un an et demi, une majorité d'Américains croyaient que la guerre dans la péninsule arabique était une erreur tandis que cela a pris trois ans pour le conflit vietnamien.

Des différences qui pèsent lourd

Même si l'on admet que les générations se suivent mais ne se ressemblent pas ; que les baby-boomers étaient plus idéalistes (et nombreux) que la



Photo : Bernie Boston, Vu par Lié, 1978

Le pouvoir des fleurs : Sur la photo ci-contre, un marcheur non-violent, dans un geste symbolique, pique un oeillet dans le canon des fusils de la troupe qui garde l'entrée du Pentagone, au cours des manifestations de 1967.

jeunesse d'aujourd'hui ; même si l'on juge que les gens, aujourd'hui, sont plus blasés, cyniques ou ce que vous voudrez, cela n'explique pas pourquoi les mensonges de l'administration Bush et le nombre de morts tout de même élevé n'émeuvent pas plus de citoyens. Sont-ils sans savoir que la guerre en Irak coûte jusqu'ici 204 milliards, environ 5,6 milliards par mois contre 5,1 pour la guerre au Vietnam ? Vingt ans de guerre en Indochine n'auront causé la mort que de 63 journalistes tandis que 71 ont déjà trouvé la mort en Irak. Cela dit, un facteur reste à

mentionner. Dans les années 1960, l'enrôlement obligatoire était un catalyseur de tensions incroyables. Ledit enrôlement poussa plus d'un million d'Américains à quitter famille et amis pour se réfugier à l'étranger, dont plus de 150 000 au Canada. La guerre en Irak, elle, ressemble plus à un feuilleton surréaliste que tout le monde peut regarder chez lui en plaignant ces pauvres soldats qui ont été assez bêtes pour s'engager. Même si la communauté internationale est beaucoup plus divisée sur l'intervention en Irak qu'elle l'était à propos du Vietnam ; même si les motifs invoqués de ce dernier bain de sang sont beaucoup plus farfelus, on ne signale pas encore de révolte étudiante ou de dissidence fracassante au sein du gouvernement. Certes, il y a eu les Perle, Ridge et autres Woodward mais les révélations choquantes sur la préparation de la guerre... en choquent de moins en moins.

Propagande efficace

Malheureusement, l'inertie du peuple américain face au borborygme irakien est probablement dû à une propagande efficace de l'administration Bush, qui propose, ces temps-ci, exactement le même argumentaire contre le retrait des troupes d'Irak que servait aux Américains l'administration

Nixon jusqu'à la conclusion de la guerre, au début de 1973. Même s'il le fait avec très peu de finesse, Bush joue sur tous les tableaux avec l'aisance crasse que seul un ignare ou un menteur de génie peut transpirer. Il a cependant pour lui un atout de taille : les terroristes islamistes attirent beaucoup moins la sympathie que les Ho Chi Minh et autres Mao. Ceux-ci pouvaient compter sur la sympathie des différents courants d'opposition à la guerre ; leurs objectifs semblaient nobles et, disons-le, facilement assimilables pour une intelligentsia qui se reconnaissait plus facilement dans une philosophie née en Occident (le marxisme-léninisme) que dans une religion facilement taxée d'extrémisme.

Décidément, les chantres de l'entreprise irakienne peuvent se féliciter de n'avoir finalement qu'infuser au sein de la population au moins autant de cynisme qu'il leur en a fallu pour mener et défendre cette guerre qui fait rire jaune et grincer des dents, sans plus. Si la guerre au Vietnam était une mauvaise guerre, menée au mauvais moment, au mauvais endroit, la guerre en Irak ressemble plus à un vol de banque orchestré par des gangsters aguerris, qui réussiront probablement à s'enfuir avant que la police ne débarque.



Au Canada : une année 2005 qui se termine sur une note électorale. Verrons-nous du changement en 2006 ?

CHÔMAGE

Le retour du dindon et de sa farce...

Nous revoici au coeur d'une campagne électorale fédérale et le sort des chômeurs et chômeuses ne s'est toujours pas amélioré. Malgré les belles promesses de Paul Martin avant les élections de juin 2004, rien n'a été fait afin de redonner son caractère universel au régime d'assurance-chômage canadien. Les libéraux de Paul Martin ont encore fait la sourde oreille à nos revendications légitimes pourtant partagées par une partie importante de la population québécoise.

Même la fragilité de leur pouvoir à gérer un gouvernement minoritaire ne les a pas incités à calmer les angoisses des travailleurs et travailleuses les plus précaires. Ils ne peuvent ignorer que les gens, conscients du détournement de 50 milliards de dollars de la caisse d'assurance-chômage, n'ont pu les soutenir au printemps 2004. Ce scandale et celui des commandites leur feront sûrement perdre encore plusieurs sièges au Québec en 2006.

Pourtant les occasions ont été nombreuses

Les occasions n'ont toutefois pas manqué de régler cette importante question au cours des 18 derniers mois. Les députés du Bloc québécois n'ont cessé de rappeler, aux trois ministres des Ressources humaines qui se sont succédé, l'urgence de bonifier le régime d'assurance-chômage. Ce même parti politique a déposé aux Communes deux projets de loi (C-278 et C-280) et un comité permanent de la Chambre des communes a rédigé un rapport recommandant de nombreux correctifs dans le sens de ces dits projets de loi. Plusieurs députés libéraux ont endossé ce rapport pour ensuite voter contre l'adoption de ces bonifications soumises à la Chambre des communes.

Cet automne, des dizaines de milliers de citoyens et citoyennes du Québec ont exigé du premier ministre, Paul Martin, la bonification du régime d'assurance-chômage. Ces personnes ont signé et lui ont expédié une carte postale à l'appel du MASSE (Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi). Nous tenons à remercier particulièrement les quelque 5000 Estriens et Estriennes qui ont pris part à cette campagne. Malheureusement, Paul Martin n'a rien fait, même si environ le tiers du surplus annuel fédéral, lui permettant de distribuer de gros cadeaux pré-électorales, provient encore de la caisse d'assurance-chômage.

Assez ! C'est assez !

Lors de la campagne électorale de 2004, Paul Martin et ses ouailles nous demandaient de faire confiance à la nouvelle équipe du tout nouveau « Parti libéral »... Les 18 derniers mois ont prouvé que ce néo-gouvernement n'avait aucune volonté politique d'améliorer le sort des sans-emploi. Lors du prochain rendez-vous électoral, le Québec ne pourra pas faire confiance à cette bande de voleurs et de menteurs. Assez ! C'est assez !

PAR DENIS POUDRIER • MCCE

MCCE

Le syndicat des prestataires de
l'assurance-chômage en Estrie

ACTIF DEPUIS 1980 (819) 566-5811

Mouvement des Chômeurs et Chômeuses de l'Estrie
187, rue Laurier, local 215, Sherbrooke QC J1H4Z4

Membre du MASSE

Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi

Acheter, donner et recevoir

Consommation à outrance

PAR BENOÎT PILOTTE

Je ne pense pas réinventer le sujet. Beaucoup d'encre a déjà coulé quant à la consommation à outrance que provoque le dernier mois de l'année dans nos mœurs et coutumes occidentales. Pourtant, force est d'admettre que la tentation est, pour beaucoup d'entre nous, plus forte que la raison. C'est pourquoi, en ce mois de décembre, sommes-nous rendus à nous préoccuper sur ce que nous pourrions demander ou offrir aux gens que l'on aime. Un véritable casse-tête coûteux et stressant.

Mais qu'assouvit donc ce geste d'acheter, de donner ou de recevoir un bien matériel ? Est-ce si important de se faire gâter et de gâter les personnes que nous apprécions de cette façon ? Ne serait-il pas plus sage, tant aux niveaux économique, écologique mais aussi affectif, social et familial, de se « contenter » d'être ensemble, d'établir ou de renforcer nos liens ?

En avoir ou pas

À mes yeux, l'intermédiaire du présent crée trop souvent une distance entre deux personnes. Vous n'avez qu'à penser à toutes ces occasions où le fait de recevoir un présent vous rendait mal à l'aise, soit parce que « c'était beaucoup trop, tu n'aurais pas dû » ; ou que le présent était totalement inutile ; ou que vous aviez déjà l'objet en question ; ou que vous n'aviez pas vous-même l'intention d'en offrir à la personne vous en offrant un ; ou que le cadeau offert avait une valeur beaucoup plus haute ou plus minime que celui reçu ; ou que tous n'ont pas reçu un présent, créant du même coup jalousie ou incompréhension... À cela, il faut rajouter les tourments occasionnés par le choix des personnes à récompenser et de la valeur respective des cadeaux qui leur sont dévolus, ainsi que le manque de temps ou d'inspiration, qui finale-

ment vous rendent insatisfait de vos choix. C'est sans oublier le stress dans les magasins à grande surface et aux gros points de vente qui nous rend dingues... La liste des effets néfastes à la consommation pourrait être aussi longue que celle produite par l'imaginaire d'un gosse et, ici, n'a même pas été abordé cette surproduction de marchandises et de tout son emballage qui aggrave, année après année, les conditions de notre environnement.



Qu'est-ce qui se cache derrière le présent ?

Malgré tout, nous sommes à divers niveaux écrasés sous la pression découlant de cette tradition moderne liée à l'hystérie de Noël. Cette vision fait que le don matériel est vu et perçu comme une forme d'appréciation de l'autre, une « preuve » d'appréciation, un « allant de soi ». Dans cette perspective, pourquoi ne pas porter attention sur notre fa-

çon de consommer et sur la nature de ce que nous achetons. Parce que c'est en échange de montants d'argent contre du matériel que nous pouvons aussi faire d'un « cadeau deux coups » en encourageant, par exemple, les commerçants locaux, les produits découlant du commerce équitable, voire les deux !

Imaginez !

Imaginez un instant le chiffre d'affaires de multinationales grimper à chaque dernier trimestre annuel, et imaginez du même souffle le genre de fête de Noël que ces gens vivent et se payent, et ce, avec votre argent ! Ou bien vous avez l'occasion, par ce prétexte de festivités hivernales, de donner un petit coup de main à quelqu'un du coin, ou sinon, d'acheter un produit où les profits iront dans les poches de gens qui en ont réellement besoin.

Si, pour la plupart d'entre nous, il est difficile, du moins à court terme, de nous départir de cette pratique qu'est la consommation, nous avons cependant le pouvoir de consommer intelligemment et modérément. N'entendons-nous pas durant le temps des fêtes que la modération a bien meilleur goût ? Alors joyeux cadeaux et bonne conscience !

Rigolons

Questions réellement posées à des témoins par des procureurs durant des procès et, dans certains cas, il y a la réponse donnée par des témoins futés. Ces phrases sont extraites d'un livre appelé *Discorder in the Court*. Mis à part la traduction, les phrases ont été dites exactement comme c'est écrit.

- ◆ AVOCAT : Qu'a donné le prélèvement de tissu vaginal ? TÉMOIN : Des traces de sperme. AVOCAT : Du sperme masculin ? TÉMOIN : C'est le seul que je connaisse.
- ◆ Q. : Quel est le jour de votre naissance ? Réponse : 15 juillet. Q. : Quelle année ? R. : Chaque année.
- ◆ Q. : Dans quoi étiez-vous au moment de l'impact ? R. : Un sweat-shirt Gucci et des Reeboks.
- ◆ Q. : Cette maladie, affecte-t-elle vraiment votre mémoire ? R. : Oui. Q. : Et de quelle manière cela affecte-t-il votre mémoire ? R. : J'ai oublié. Q. : Vous avez oublié. Pouvez-vous nous donner un exemple de ce que vous avez oublié ?
- ◆ Q. : Le plus jeune fils, celui de 20 ans, quel âge a-t-il ?
- ◆ Q. : Était-ce vous ou votre jeune frère qui fut tué durant la guerre ?

Suite à la page 7

VOUS ET VOS DROITS

Vous achetez un forfait-vacances dans une agence de voyage. Si vous tombez malade durant le voyage en question, est-ce que l'agence peut être tenue responsable des dommages qui en résultent ?

Les faits :

Un couple achète un forfait-vacances pour deux semaines en République dominicaine d'une agence de voyage. Durant le séjour, le couple allait régulièrement prendre leur repas au buffet de l'hôtel. Lors d'une de ces visites, la femme a souffert d'une gastro-entérite à la suite de l'ingestion d'aliments contaminés. Il relève de la preuve que cette contamination provenait des oiseaux sauvages qui se nourrissaient à même le buffet. Le couple réclame donc le prix du forfait-vacances ainsi que des dommages et intérêts pour les inconvénients qu'ils ont subis. Ils soutiennent que l'hôtel ne répondait pas aux normes minimales de sécurité. De leur côté, l'organisateur du voyage et l'agence de voyage soutiennent que l'hôtel où a séjourné le couple était sécuritaire.

Le litige :

Est-ce que le couple a un recours contre l'organisateur du voyage et l'agence de voyage ?

La décision :

L'action est accueillie en partie.

Les motifs :

Le juge Landry indique que le contrat intervenu entre le couple et l'organisateur du voyage et celui conclu avec l'agence de voyage sont des contrats de service. D'après la doctrine et la jurisprudence, l'organisateur et l'agent de voyage sont tenus à une « obligation de résultat ». Donc, la seule façon pour ces derniers de se défaire de cette obligation est de faire la preuve qu'une force majeure leur aurait empêché de remplir leur obligation. Puisque ce contrat a été conclu avec des consommateurs, il est assujéti à la *Loi sur la protection du consommateur*. Cette dernière indique que l'organisateur et l'agent de voyage sont tenus aux « garanties de conformité », c'est-à-dire, que le service fourni doit être conforme à la description qui en est fait dans le contrat, ainsi qu'à toute déclaration ou message publicitaire fait par l'organisateur et l'agent de voyage.

De plus, le contrat de voyage leur impose un « devoir d'information et de sécurité » envers leurs clients, ceux-ci doivent être informés des risques auxquels ils pourraient être confrontés durant leur voyage et de l'ensemble des faits importants qui pourraient influencer leur décision d'acheter ou non le voyage. En plus de leur devoir d'information, l'organisateur et l'agent de voyage doivent prendre tous les moyens nécessaires pour que le voyage se déroule dans des conditions normales de sécurité. En l'espèce, le juge en vient à la conclusion que l'organisateur du voyage et l'agence de voyage ont manqué à leur devoir d'information et de sécurité, il fait donc droit à la demande du remboursement intégral du forfait. Il fait aussi en partie droit à la demande de dommages et intérêts réclamés pour les troubles et inconvénients subis par le couple, y compris la perte de salaire.

PAR MICHELINE PLANTE • Avocate à l'aide juridique / 563-6122

Petit ruisseau deviendra grand si les bénévoles d'Action Saint-François lui portent aide

PAR ROBERT LÉO GENDRON

Déjà une 12^e année d'activité pour Action Saint-François ! Grâce à la participation financière d'Environnement Canada et aux bénévoles de la région, nous avons encore une fois pu mettre en branle des activités de nettoyage des cours d'eau constituant le bassin versant de la rivière Saint-François. Depuis le début du mois de mai, nous avons commencé nos activités et le nettoyage des ruisseaux et des rivières va bon train. Nous avons déjà entrepris le nettoyage de quatre cours d'eau.

Une corvée de nettoyage a été entreprise au ruisseau Veillette à Compton, mais nous n'avons pas encore évacué les rebuts de ce site. En ce qui concerne le ruisseau Vaillancourt, également à Compton, il est un des plus gros sites que nous ayons eu à nettoyer. Nous ne le terminerons probablement pas cette année car ce site demande l'utilisation d'une grue et nous avons déjà dépassé notre budget annuel pour la location de grues (même la meilleure volonté ne fait pas toujours le poids devant les impératifs financiers).

À la campagne

Ce ne sera pas le premier cours d'eau à prendre plus d'une année à nettoyer : nous avons déjà consacré quatre ans au ruisseau Veillette mentionné plus haut, et les travaux se poursuivent à cet endroit. Pour revenir au ruisseau Vaillancourt, nous avons été étonnés de savoir que ce dépôt était encore actif. Des voisins ont surpris un agriculteur à se débarrasser de cochons morts dans une partie du site. Nous avons avisé la municipalité, et comme cette dernière collabore avec Action Saint-François pour nettoyer l'endroit, elle a fait ce qu'il fallait pour corriger la situation. De plus, pour concrétiser leur appui au nettoyage du ruisseau en question, plusieurs conseillers, le maire et le directeur de la municipalité de Compton ont participé à une activité de nettoyage un samedi matin et certains sont venus plus d'une fois, tellement la motivation était forte. Il reste toutefois des tonnes de rebuts

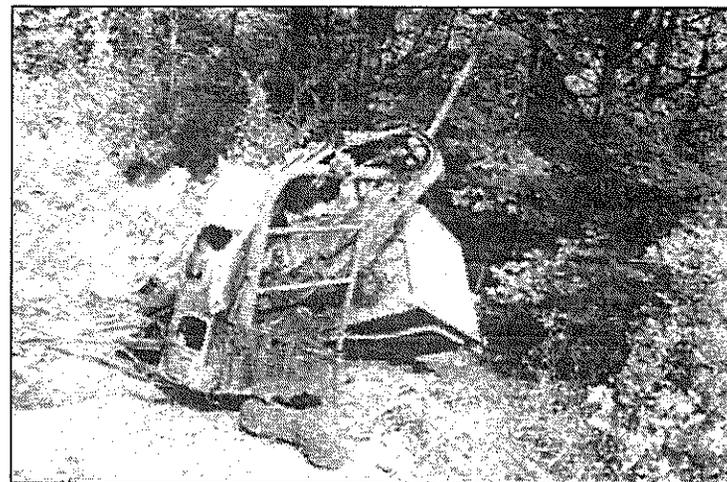


Photo : Action-Saint-François

Pièces d'auto, réfrigérateur et partie de lit, ruisseau Vaillancourt, Compton.

divers (électroménagers, véhicule automobile, pneus, etc.) à ramasser sur ce site dont les pentes nous donnent bien du fil à retordre et... de la corde à dérouler. Nous avons aussi entrepris le nettoyage du ruisseau Rodrigue à Marbleton en début de saison. C'est le propriétaire de l'endroit qui nous a demandé de l'aider à rendre sa terre plus propre et ses cours d'eau plus sains.

Nous avons répondu, évidemment, que nous souhaitions lui donner un coup de main et que nous étions ravis qu'un agriculteur demande à notre organisme de l'aider à améliorer sa propriété - un agriculteur « vert foncé », ça ne se rencontre pas tous les jours ! Cette demande de collaboration est un bon exemple de l'ouverture de certains fermiers de la région et inaugure bien le partenariat que nous espérons établir avec « les gestionnaires des terres » de l'Estrie.

À la ville

L'an dernier, nous avons commencé le nettoyage d'une rivière

très importante pour tous les citoyens de Sherbrooke : la Saint-François. Vous serez peut-être surpris d'apprendre que nous commençons le nettoyage de la rivière alors que nous ne cessons de répéter que nous nous occupons des cours d'eau de son bassin versant. Néanmoins, pour une première fois l'an dernier, nous avons tenu une corvée directement sur les berges de cette rivière. Nous avons donc continué cette année le ramassage et l'évacuation des rebuts d'un site situé à cinq minutes du centre-ville de Sherbrooke.

Pour terminer, nous vous invitons à nous donner un coup de main lors des activités de nettoyage des cours d'eau. Nous continuons notre travail jusqu'au mois de novembre et espérons que la participation bénévole sera aussi bonne qu'elle le fut en mai, juin et juillet. Renseignements au numéro suivant : 563-5362 ou asf@asf-estrie.org

Source : Action Saint-François, Vol. 12 - N° 2, - Automne 2005-hiver 2006

Suite de la page 6

- ♣ Étiez-vous présent quand votre photo a été prise ?
- ♣ Q : Docteur, avant de faire votre autopsie, avez-vous vérifié le pouls ? R. : Non.
- Q : Avez-vous vérifié la pression sanguine ? R. : Non.
- Q : Avez-vous vérifié s'il respirait ? R. : Non.
- Q : Alors, il est possible que le patient ait été vivant quand vous avez commencé l'autopsie ? R. : Non.
- Q : Comment pouvez-vous en être certain, Docteur ?
- R. : Parce que son cerveau était sur mon bureau dans un bocal.
- Q : Mais le patient ne pouvait-il quand même pas être encore en vie ? R. : Il est possible qu'il ait été encore en vie et en train d'exercer le métier d'avocat quelque part.

Solidarité Populaire Estrie



187, rue Laurier, local 311
Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4
Téléphone : (819) 562-9547
solidari@aide-internet.org

Une coalition pour
une répartition équitable
de la richesse

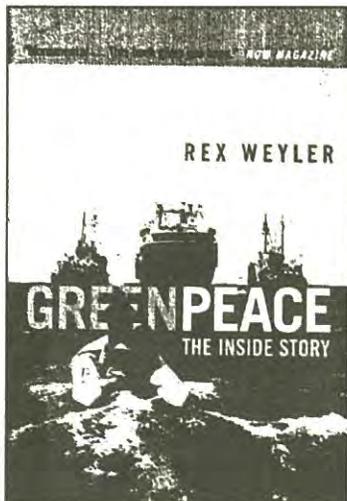
Greenpeace : L'Abc de l'activisme

PAR CLAUDE DOSTIE JR

Greenpeace est un compte-rendu précis de la naissance d'une organisation emblématique de notre ère. Greenpeace, comme son nom l'indique, est un mariage entre l'enjeu crucial de l'époque (la paix au Vietnam) et un autre, plus subtil, qui colore le premier d'une substance riche en questionnement : l'écologie.

Certes, il y avait déjà des groupes écologistes qui s'étaient formés, notamment aux États-Unis (Earth's Friends, Sierra Club etc.) mais le groupe canadien sera le premier à orchestrer des manifestations éclatantes, d'une efficacité médiatique par ailleurs redoutable. Certains de ses membres fondateurs navigueront pendant plusieurs semaines en 1971 pour atteindre l'île Amchitka, à 4 000 milles de Vancouver, où devait avoir lieu un essai nucléaire américain. Deux ans plus tard, un autre navire sensibilisera le monde aux essais nucléaires atmosphériques que la France opère dans le Pacifique. Ce récit, d'un membre de la première heure,

est instructif pour tous ceux qui veulent apporter un changement à ce monde. L'histoire est bien sûr étoffée de succintes mais solides présentations de faits tout aussi troublants les uns que les autres : sur les baleines notamment, de même que sur les essais nucléaires souterrains qui causent le drainage d'immenses lacs vers la terre. On y parle autant de technique de lobbying que de philosophie. Rex Weyler nous fait vraiment revivre les événements, jusqu'aux engueulades entre certaines têtes fortes du groupe. On trouve donc dans ce livre de quoi rager mais aussi de quoi espérer ; on y raconte surtout le combat de



gens passionnés, dévoués et intelligents qui ont remporté certaines victoires mais qui nous ont laissé plusieurs combats.

Greenpeace : The inside story de Rex Weyler, Raincoast Books.



Photo : MASSE

Sur la photo, on aperçoit des militants et militantes du MASSE lors d'une manifestation à Ottawa le 25 octobre 2005. Cette manifestation clôturait une grande campagne de cartes postales sur le détournement de 50 milliards de la caisse de l'assurance-chômage par le gouvernement de Paul Martin.

ABONNEMENT

S'abonner, c'est se donner les moyens de mieux s'informer !

ENTRÉE LIBRE

Régulier : 15 \$ Institutions, organisme : 20 \$

Ci-joint un chèque ou mandat-poste au montant de _____ \$ pour _____ abonnement(s)

adressé à : Entrée Libre, 187, rue Laurier, local 317, Sherbrooke (Québec) J1H 4Z4

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Téléphone : _____

Main basse sur l'État : Les partenariats public-privé au Québec et en Amérique du Nord

PAR CLAUDE DOSTIE JR

Voilà un livre qui arrive à point! En effet, les partenariats public-privé, dont tout le monde parle, avaient grand besoin qu'on parle d'eux, avec sérénité, sans toujours succomber aux blagues un peu facile que nous permet son acronyme : PPP.

Le sujet est évidemment très large et il serait injuste de reprocher aux auteurs de ce collectif d'avoir oublié certains exemples (comme le Brésil de Lula) dans le traitement de ce qui est bien plus qu'un slogan. Les PPP, c'est avant tout une philosophie de gestion qui postule que les fonctionnaires ne cherchent qu'à augmenter leur budget et que trop de ressources sont gaspillées à simplement s'assurer du respect des règles plus ou moins sévères de l'appareil bureaucratique.

Les PPP auraient comme objectif premier d'améliorer l'efficacité de la fonction gouvernementale. En soit, ce but est difficilement contestable, le problème est qu'il peut s'avérer un écran de fumée dissimulant des visées clientélistes moins recommandables. A ce chapitre, les PPP que Georges Bush a instaurés, en matière de programmes sociaux (réhabilitation de détenus, réinsertion au marché du travail), lui a permis de dorloter sa base électorale plus conservatrice. En acheminant l'argent des programmes sociaux à des organisations religieuses, Bush a récompensé ses fidèles électeurs



mais s'est aussi trouvé à changer les valeurs jadis laïcistes de l'État.

Par ailleurs, les PPP cachent aussi une certaine haine des syndicats et une philosophie libérale plutôt doctrinaire. Est-il vraiment honnête de déclarer, comme Monique Jérôme-Forget l'a fait en 2003 qu'« à force de vouloir s'occuper de tout, l'État québécois n'arrive pas à bien s'occuper de quoi que ce soit » ? Si la modernisation de l'État n'a comme seul but une meilleure gestion des deniers publics, pourquoi a-t-il été nécessaire d'imposer le bâillon à l'Assemblée nationale pour procéder avec ce projet de réingénierie ?

Main basse sur l'État : Les partenariats public-privé au Québec et en Amérique du Nord sous la direction de Dorval Brunelle, dans la collection « Points Chauds » chez Fides, 2005.

Offrez un Noël équitable et économisez jusqu'à 20 % du prix d'achat au détail

OFFREZ UN NOËL ÉQUITABLE
et économisez près de 20% du prix de détail!

DÉTENTE KARITÉ

1 baume corporel (30 ml)
1 savon
2 chandelles moyennes (cire d'abeille naturelle)

Offrez à vos proches, ou offrez-vous, un moment de détente avec la douceur des produits de karité...

28 \$

ÉTAN DE SOLIDARITÉ

1 savon
1 baume à lèvres
1 sachet de café mi-toulu (toulu, 1/3 g)
2 chandelles petites (cire d'abeille naturelle)

De petites touches d'équité rassemblées en un panier pour le plaisir de la découverte.

20 \$

Les prix incluent les taxes

Réservez votre panier de Noël!

Marie-Josée Loiselle
(514) 566-8595 poste 23 - mapeirigny@csisher.com
186, rue Moore, Sherbrooke QC J1H 1B8 - www.csisher.com

Réservez votre panier de Noël auprès de Marie-Josée Loiselle au 566-8595, poste 23 ou mapeirigny@csisher.com